

FRAIS DE SCOLARITE 2018 / 2019

	MATERNELLE		PRIMAIRE		COLLEGE		LYCEE	
	Par an	Par mois (10x)	Par an	Par mois (10x)	Par an	Par mois (10x)	Par an	Par mois (10x)
① Contribution des Familles	487.00 €	48.70 €	574.00 €	57.40 €	754.00 €	75.40 €	893.00 €	89.30 €
② Frais fixes	250.00 €	25.00 €	266.00 €	26.60 €	370.00 €	37.00 €	301.00 €	30.10 €
Demi-Pension								
- 5 jours							993.00 €	99.30 €
- 4 jours	825.00 €	82.5 €	840.00 €	84.00 €	882.00 €	88.20 €	882.00 €	88.20 €
- 3 jours	618.00 €	61.80 €	627.00 €	62.70 €	663.00 €	66.30 €	663.00 €	66.30 €
Pension							4 212.00 €	421.20 €
③ Etude/Garderie	291.00 €	29.10 €	291.00 €	29.10 €	291.00 €	29.10 €		
Etude/Garderie à l'unité	3.60 €		3.60€		3.60 €			
Ticket repas occasionnel	7.00 €		7.00 €		7.00 €		7.00 €	
④ Arrhes	110.00 €		110.00 €		130.00 €		210.00 €	
⑤ Frais de dossier	45.00 €		45.00 €		65.00 €		65.00 €	
Réductions Fratries								
A partir du 2 ^{ème} enfant	-97.00 €		-115.00 €		-150.00 €		-179.00 €	
A partir du 3 ^{ème} enfant	-244.00 €		-287.00 €		-377.00 €		-447.00 €	
A partir du 4 ^{ème} enfant	-487.00 €		-574.00 €		-754.00 €		-893.00 €	
Cotisations facultatives								
A.P.E.L. (par famille et par an) : 22.00 €								
Abonnement annuel Revue Lasallien International : 9.90 € (réévalué en septembre)								

① **La contribution des familles** comprend la part relative à l'externat exclusivement réservée à la gestion de l'établissement : investissements immobiliers et d'équipements ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. C'est sur cette part que sera calculée la réduction dont bénéficient les familles ayant plusieurs enfants scolarisés à La Salle – Avignon.

② **Les frais fixes** comprennent la participation financière de l'établissement, au prorata du nombre d'élèves, reversée au réseau local et national de l'Enseignement Catholique, les prestations au bénéfice des élèves : activités sportives, activités ou sorties pédagogiques (hors voyage et dispositifs spécifiques), intervenants extérieurs, ...

③ **Etude / Garderie** : le forfait prévoit la prise en charge des élèves les lundi, mardi et jeudi, de 17h00 à 18h00 pour les écoliers et de 17h15 à 18h15 pour les collégiens.

④ **Arrhes** : versées avec la remise du dossier d'inscription (encaissement immédiat) ou de réinscription (encaissement en juin) et déduites de la facture annuelle, remboursées si désistement pour cas de force majeure validé par la Direction.

⑤ **Frais de dossier** : versés pour les nouvelles inscriptions uniquement à la remise du dossier, non remboursables, non déduits sur la facture annuelle.

L'établissement propose aux élèves des échanges linguistiques, des voyages culturels, des journées d'intégration, des dispositifs particuliers. **Le montant de ces propositions présentées à l'inscription sera facturé à part.**

Cas particulier des élèves qui déjeunent au self mais qui amènent leur repas dans le cadre d'un protocole alimentaire médical - coût d'admission par repas : **2,50 €**

Cotisations facultatives : Sans refus d'adhésion de votre part au moment de l'inscription ou de la réinscription et au plus tard, au 31 août, les cotisations facultatives seront rajoutées à votre facture annuelle.

Comment régler ? Le relevé de frais est établi **pour l'année** et **édité courant octobre**. Nous demandons aux familles, dans toute la mesure du possible, d'opter pour le **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** (nous retourner l'autorisation jointe au dossier d'inscription). Vous pouvez cependant régler également par chèque bancaire ou en espèces, à l'année (septembre), au trimestre (septembre – décembre – mars), ou au mois (10 mois d'août à mai). Vous devez envoyer vos règlements spontanément.



Site Centre-ville : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs – **Site Montalembert** : 27 Bd Montesquieu

Site St Génies : 1 Chemin de St Génies – **Site Campus** : 10 Rue du Pont Trouca

Adresse postale : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66 - E-mail : direction@lasalle84.org

Site web: www.lasalle84.net